Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le 16/05/2024

24 **S**<sup>2</sup>**LO** 

ID: 034-213400880-20240507-2024\_13-Al



12 Avenue Armand Daney 34660 Cournonterral Tel: 04 67 85 00 11

Site: www.ville-cournonterral.fr

# **DECISION DU MAIRE n°2024/13**

## MAPA – CONTRAT DE MAINTENANCE SUR LE SYSTEME INFORMATIQUE

### Le Maire de COURNONTERRAL:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23, Vu la délibération du conseil municipal du 27 mars 2024 n°D2024-19, accordant au Maire de la Commune, pour la durée de son mandat, délégation de pouvoir, en application des articles du CGCT susnommés,

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment son article L.2123-1 relatif aux marchés passés en procédure adaptée,

Considérant la nécessité de disposer d'un contrat de maintenance informatique permettant un suivi et un dépannage de notre système,

Considérant l'offre de ONE ID qui répond parfaitement aux besoins de la Commune,

**DECIDE** 

#### **ARTICLE 1:**

De conclure avec la société ONE ID, sise 1 avenue du Chêne, un marché passé en procédure adaptée pour un contrat de maintenance du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2024 pour un montant de 8326,80 € TTC.

### **ARTICLE 2**:

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Fait à COURNONTERRAL, le 07/05/2024

Le Maire

William ARS